LOGO ETAB

vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie
direction générale des enseignements

COLLEGE JEAN MARIOTTI

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT 9830277J

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2

Séance du 18 juillet 2016

Le Président :

Le Secrétaire de Séance :

COLLEGE JEAN MARIOTTI
9830277J

Tableau de présence des membres du Conseil d'Administration n° 2 du 18 juillet 2016

Qualités	*Noms*	*P*	*E*	*A*	*Qualités*	*Noms*	*P*	*E*	*A*
MEMBRES DE DROIT					ELUS DES COLLECTIVITES				
Chef d'établissement	LISNIC Agnès	X			Province Sud	JULIE Nina	X		
Chef d'établissement adjoint	PAREY Sébastien		X		Province Sud	LECOURIEUX Yoann	X		
Adjoint- Gestionnaire	ROBIN Régine	X			Commune	LAROQUE Valérie		X	
C.P.E.	BOSSIERES Annie	X							
PERSONNALITES QUALIFIEES									
SARDA Monique							X		
LIONNET Guiseppina							X		
REPRESENTANT DU CONSEIL COUTUMIER									
PALAOU Chanel									X
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION									
	CHOLIN Aurélie	X				CHOMBEAU Xavier			
	LACHMANN Pascal	X				CHESSE Florence			
	COINTEPAS Alexandra	X				NATUREL Glenn			
	CHADUC Michael	X				MIQUEL Carole			
	LEPINE Magali		X			BARONI Cindy			
	MA-KIM Linda		X			RIVIERE Murielle	X		
	MAITUKU Marie-Angélique	X				COGULET Carole			
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX, DE SANTE, TECHNIQUE, OUVRIERS ET DE SERVICE									
Titulaires	HIRIGARAY Noèle	X			Suppléants				
	PAUL Rossana		X						
	CHEVALIER Katheleen		X						
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES									
Titulaires	BOUYER Artémis	X			Suppléants	CLEMENT Anne	X		
	BOYER Jean-Marc	X				DORNER Sonia			
	CHARLES-NICOLAS Olivier			X		FENEUX Ronan			
	GASSARINO Katia	X				JIROU NAJOU Caroline	X		
	GERARDIN David	X				KASIM Badia			
	MACE Elvis	X				SEYTRES Florence			
	MORIN-SEYTRES Nathalie		X			SPEDALIERI Fédérico			
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES									
Titulaires	PAREY Cassandre	X			Suppléants	JIROU NAJOU Lilou			
	VIAN Alan					BEN ABDENNEBI Camélia			
	GUIVARCH Ewen	X				PEREIRA VIERA Elyse			

QUORUM ATTEINT : ☒ OUI ☐ NON

ORDRE DU JOUR

	Annexes	Délibérations
I. Questions relatives au fonctionnement		
- Adoption de l'ordre du jour - Adoption du PV du CA du 28 avril 2016	X	15 / 2016 16 / 2016
II. Questions relatives au domaine budgétaire et financier		
- DBM n°3 et 4 pour information - DBM n° 5 pour vote	X	17 / 2016
III. Questions relatives aux domaines pédagogique et éducatif		
Année scolaire 2017 : - Effectifs - Répartition DHG - Expérimentation - Projets et actions Projet d'établissement 2017-2019 Calendrier 2ème trimestre	X	18 / 2016
IV. Questions diverses		

Le quorum étant atteint avec 22 membres présents, madame le Principal ouvre la séance à 17h10.
Madame Hirigaray Noèle est nommée secrétaire de séance.

Madame le Principal évoque la minute de silence nationale qui a eu lieu ce jour à la demande du président du gouvernement de la Nouvelle Calédonie suite à l'attentat de Nice.

Madame le Principal informe que suite au départ de monsieur Charles- Nicolas, la présidence de l'APE sera assurée par monsieur Macé, vice-président.

Elle souligne ensuite que ce conseil d'administration a pour principal objet le vote de la répartition de la DHG dans le contexte éducatif et scolaire particulier de la Nouvelle-Calédonie qui n'est pas concernée par l'application du décret relatif à la réforme des collèges effective en France à partir de septembre 2016.
Le Projet éducatif calédonien devrait être proposé au vote du Congrès en 2016.

2017 sera une année de transition entre ce qui est du domaine de décision du Congrès et ce qui relève de l'application des textes nationaux pour les programmes et les diplômes.

I. Questions relatives au fonctionnement :

- **Adoption de l'ordre du jour**

Madame le Principal propose une modification de l'ordre du jour au II, Questions relatives au domaine budgétaire et financier.

La modification est la suivante :
- DBM n°3, 4 et 5 pour information
- DBM n°6 pour vote.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption de l'ordre du jour.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 15 – 2016

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents

- **Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 18 juillet 2016**

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption du procès-verbal du CA du 28 avril 2016.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 16 - 2016

Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 avril 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

II. Questions relatives aux domaines budgétaire et financier

- **DBM n°3, 4 et 5 pour information**

Madame ROBIN présente les questions relatives au domaine budgétaire. Un prélèvement sur fonds des réserves est proposé pour faire face aux dépenses du collège en attendant la subvention complémentaire de fonctionnement.

Madame le Principal souligne l'importance d'un effort collectif pour diminuer certaines dépenses en particulier liées à la viabilisation. Elle rappelle également que le collège Mariotti a plus de quarante ans et que les réparations régulières dont il fait l'objet ont un coût certain. Enfin il est souhaitable que chacun ait une attitude éco-citoyenne plus affirmée.

Madame ROBIN, précise que sur la dotation globale, 7 millions sont affectés uniquement à la viabilisation.

Madame le Principal remercie la Province Sud pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour faire face à une facture exorbitante liée à une fuite d'eau.

Il est procédé à un réajustement sur le SRH en précisant que cela est lié à l'augmentation du nombre des demi-pensionnaires : 805 élèves à ce jour alors qu'il en avait été budgétisé 750.

- **DBM n° 6 pour vote**

Madame ROBIN présente la DBM n°6 pour un montant de 3 500 000 F et en donne la répartition : montant de 751 000 F pour les actions pédagogiques et 2 749 000 F en administration logistique.

La répartition est la suivante :

AP – CEGEN – 0DEPS déplacement transp. EPS	: 200 000 F
AP – CEGEN – 0DEPLAPED transport pédagogique	: 60 000 F
AP – CEGEN – 0DIVERS dépenses diverses ens.	: 150 000 F
AP – CEGEN – 0PISCINE entrées piscine	: 30 000 F
AP – CEGEN – 0SCPHYS sciences physiques	: 111 000 F
AP – CEGEN – 0SOEPS installations sorties EPS	: 200 000 F
ALO – ADMI – 0COM Communication	: 250 000 F
ALO – ADMI – 0COPIE Reprographie	: 700 000 F
ALO – ADMI – 0LOG Logistique fournitures mobilier	: 589 000 F
ALO – BATI – 0MAINT Maintenance locaux	: 210 000 F
ALO – BATI – 0VIAB Viabilisation	: 1 000 000 F

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la DBM n° 6 pour vote.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° - 17/2016

La DBM n°6 pour vote est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Arrivée de monsieur Boyer. Quorum à 23.

III. Questions relatives aux domaines pédagogique et éducatif

- **Année scolaire 2017**

EFFECTIFS :

Le collège Mariotti accueillera à la rentrée 2017 808 élèves répartis sur 29 divisions. Cette baisse des effectifs est générale sur l'ensemble du territoire.

REPARTITION DHG

Madame le Principal explique qu'un dialogue de gestion avec l'Institution a eu lieu fin juin 2016. Etaient présents à ses côtés monsieur le principal adjoint et madame Robin, adjoint-gestionnaire. Le dialogue a été particulièrement riche et constructif.

Madame le Principal souligne que le collège de Mariotti a initié volontairement la réforme des collèges en 2016 sur le niveau 5ème avec la mise en œuvre de la LV2 , des EPI et de l'accompagnement personnalisé en petits effectifs . Le retour de cette expérimentation pédagogique est positif tant au niveau des élèves que des enseignants.

La répartition de la DHG proposée au conseil d'administration fait suite à la tenue de deux conseils pédagogiques (un avant et un après le dialogue de gestion) puis à la tenue de la Commission Permanente le lundi 11 juillet. Cela a contribué à poursuivre et à enrichir les échanges autour de l'expérimentation menée.

Pour madame le Principal, 2017 est donc un enjeu pour le collège Jean Mariotti qui peut soit amorcer une réflexion en théorisant sur les nouveaux programmes et la réforme à laquelle ils sont liés soit poursuivre et élargir l'expérimentation sur les autres niveaux en impulsant une action réflexive.

La question essentielle est donc celle de la plus-value apportée par la mise en œuvre de l'expérimentation et la poursuite de la dynamique engendrée au collège. Suite au dialogue de gestion, une dotation complémentaire de 25 heures a été octroyée au collège Jean Mariotti pour mener à bien cette poursuite de l'expérimentation. La DHG est de 921 heures.

Le document de répartition de la DHG est distribué et commenté. Il est précisé que cette DHG ne comporte pas encore les heures de vaisselle et de section Athlétisme.

En concertation avec les équipes disciplinaires, Madame Le Principal propose une répartition encore prévisionnelle de la DHG pour 2017. Cette répartition doit être affinée en fonction des EPI qui seront proposés et de l'accompagnement personnalisé.

Des propositions sont émises sur l'attribution des heures en français et mathématiques pour favoriser l'accompagnement personnalisé par exemple.
L'apprentissage du latin reste assuré et madame le Principal rappelle l'expérimentation menée pour l'apprentissage du grec grâce au partenariat avec le lycée Lapérouse
L'anglais européen est maintenu à raison de huit heures
Une classe dite " Classe Chorale " est initiée par madame Chessé, professeur d'éducation musicale avec l'objectif de participer au concours *Ecole en chœur.* Lors du spectacle du 7 septembre, à la salle du Centre culturel du Mont Dore, une vidéo sera réalisée pour le concours 2017.
Le dispositif de 16h à 17h "Après l'école, je vais à l'école "est maintenu

Madame le Principal confirme que la répartition de la DHG comporte une suppression de poste , proposée en EPS.
Cependant, la décélération démographique pourrait impactée à court terme certaines autres disciplines.

La dotation supplémentaire allouée depuis de nombreuses années pour les groupes en Technologie devrait disparaître en 2018. Madame le Principal présente la situation délicate de monsieur Chombeau, dernier professeur affecté en technologie, dont le poste est impacté dès 2017. Monsieur Chombeau serait susceptible de faire un complément de service dans un autre établissement ou bien de compléter son service dans une autre discipline.

Monsieur Wamo, agent de laboratoire depuis de très nombreuses années, prend sa retraite et ne sera pas remplacé en 2017, d'où l'attribution de 5 heures dites de vaisselle aux enseignants de SVT et Physiques.

En EPS, la situation est complexe. Depuis plusieurs années, l'équipe fait l'objet d'un turn-over important et répété. Deux postes d'enseignants territoriaux sont pourvus depuis plusieurs années par des MA : un poste suite à un congé de maternité et congé parental renouvelé et l'autre poste suite à une situation médicale. Il reste également un autre poste mais qui n'est jamais mis au mouvement en raison du nombre d'heures insuffisant. Le plus souvent est affecté(e) un(e) stagiaire. Suite au dialogue de gestion, madame le Principal, en concertation avec les enseignants EPS et l'ensemble des enseignants, propose de valider la suppression ne présentant pas un nombre d'heures suffisant. Cependant elle souhaite que la situation du poste bloqué pour raison médicale soit étudiée.

Une motion rédigée par les enseignants et l'APEM est lue et jointe au procès-verbal du CA.

Madame Lionnet, personnalité qualifiée, pose la question des prérogatives du conseil d'administration pour gérer la situation. Madame le Principal répond qu'il est du droit des membres élus d'attirer l'attention des autorités sur une situation. Monsieur Boyer, parent d'élève élu, souligne la nécessité de pérenniser une équipe stable

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la répartition de la DHG 2017.

Conditions du vote :
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° - 18/2016

La répartition de la DHG 2017 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

EXPERIMENTATION

Point traité dans le point précédent.

En complément, madame le Principal informe les membres présents qu'elle se rendra , accompagné de quatre enseignants , au collège de Magenta afin de présenter l'expérimentation menée aux équipes disciplinaires

PROJETS ET ACTIONS

Madame le Principal présente les actions nouvelles ou reconduites qui devraient être menées en 2017.En lien avec le projet d'établissement, ces actions devraient faire l'objet d'une dotation.

- **Projet d'établissement 2017-2019**

Le projet d'établissement a été présenté à tous les membres de la communauté. Il est complété par de nombreuses fiches actions.

Sa rédaction finale interviendra en septembre pour un envoi au vice-rectorat pour le 30 septembre, délai de rigueur.

- **Calendrier**

Madame le Principal présente le calendrier du 2e semestre 2016 et souligne les dates d'examens et de l'orientation.
Madame Cointepas propose de modifier la date de la journée récréative.
Madame le Principal dit que cela sera étudié.

Il est précisé, que suite aux travaux de désamiantage des bâtiments, aucune permanence ne pourra avoir lieu pendant les congés scolaires d'octobre.

IV. Questions diverses

En l'absence de questions diverses Madame la principale remercie l'assemblée et clôt la séance à 18h40.

Le président du Conseil

A.LISNIC

COLLEGE JEAN MARIOTTI Le Principal ANSE-VATA

Le secrétaire de séance

N.HIRIGARAY